

---

# Le Paysage

---

[lepaysage@hotmail.ca](mailto:lepaysage@hotmail.ca)

Janvier - Février 2021

VOLUME 25, numéro 1

---

Dans ce numéro:

Mot de l'équipe:	2
Babillard	3
Mot de la mairesse	4
Babillard	6
Sûreté-du-Québec	8
SSIRÉ	10
MRC de l'Érable	14
Babillard	15
Services locaux	16

---

Prochaine date de tombée:

25 mars 2021



Chers lecteurs,

L'hiver bat son plein sur notre belle province, et heureusement il n'est pas proscrit de sortir dehors et d'en profiter. Nous vous invitons à trouver **votre** plaisir d'hiver: ski de fond, marche en forêt, raquette, ski alpin, entaillage,... Petite suggestion, terminez votre journée avec un bon chocolat chaud, devant un feu de foyer ou une bûche scandinave comme sur la photo de la page couverture!

Bonne lecture,

*L'équipe du journal*

N'oubliez pas que vous pouvez également consulter une version couleur et contenant les liens hypertextes de votre journal Le Paysage sur le site Internet de la municipalité, dans l'onglet **Publications**

<https://www.saintesophiedhalifax.com/>



B A B I L L A R D

**ORAPÉ** À COMPTER DU LUNDI 8 FÉVRIER

**Réouverture progressive**  
**Horaire spécial du 8 au 12 février**

DONS D'ARTICLES USAGÉS AU DÉBARCADÈRE	MAGASINAGE	AIDE ALIMENTAIRE
De 9 h 00 à midi	De 13 h 00 à 16 h 30	Aucune interruption

*Aucun don d'articles accepté en après-midi.  
Merci de respecter ces consignes exceptionnelles*

DÉJÀ **30 ANS**  
**ORAPÉ**  
1991-2021  
**RABAIS DE 30 %**  
**TOUTE L'ANNÉE**

S'APPLIQUE À UNE MUNICIPALITÉ DIFFÉRENTE À CHAQUE MOIS

[DÉTAILS SUR WWW.ORAPE.ORG/30](http://WWW.ORAPE.ORG/30)



**NOUVEAU**

Récupération de stylos, porte-mine et crayons feutre...

Ne les mettez plus à la poubelle. Nous avons ajouté un poste de récupération à l'entrée.

**RAPPORTEZ-NOUS**



**VOS DOUZAINES VIDES**



Chères citoyennes et chers citoyens,








Il me fait plaisir de vous saluer chaleureusement en ce bel hiver 2021. Les élus et les employés de Sainte-Sophie-d'Halifax ont été soucieux du respect des règles socio-sanitaires tout au cours de la dernière année. Les caucus et les conseils municipaux se font en virtuel. Les conseils doivent demeurer publics, donc, ils sont enregistrés et disponibles sur notre site web.

Vous trouverez dans les prochains paragraphes diverses informations concernant notre vie municipale :

- **Consignes Covid-19** : Merci à tous pour vos efforts et votre respect de la santé des autres, ce n'est pas le temps de relâcher alors qu'on voit la lumière au bout du tunnel. Si vous désirez connaître les statistiques plus précises pour notre MRC et notre municipalité, voici un lien :

• [https://ciusssmcq.ca/Content/Client/Librairie/images/COVID-19images/Cas\\_actifs](https://ciusssmcq.ca/Content/Client/Librairie/images/COVID-19images/Cas_actifs)

**OÙ CONSULTER PENDANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19?**

Besoin de consulter pour un problème de santé mineur (Votre vie n'est pas en danger, mais vous devez consulter)		Besoin de consulter pour un dépistage	Besoin de consulter pour un problème psychosocial	Besoin de consulter pour une urgence	
 <b>1 844 313-2029</b> Pour la situation ci-dessous, Marie et Alice seront dirigées vers un GMF ou une clinique médicale ↓ • SANS symptômes d'allure grippale ou de gastroentérite; • SANS médecin de famille.	 <b>Médecin de famille</b> Pour la situation ci-dessous, Zoé et Elliot seront dirigés vers leur GMF ou leur clinique médicale ↓ • SANS symptômes d'allure grippale ou de gastroentérite; • AVEC médecin de famille.	 <b>1 877 644-4545</b> Pour la situation ci-dessous, François et Camille seront dirigés vers la CDE (Clinique désignée d'évaluation) ↓ • AVEC symptômes d'allure grippale ou de gastroentérite légers à modérés; • AVEC ou SANS médecin de famille; • En attente d'un résultat à un test COVID-19; • Ayant reçu un résultat positif COVID-19 ou négatif AVEC symptômes.	 <b>Clicsante.ca 1 877-644-4545</b> Pour se faire dépister, Maxime et Timothé compléteront l'outil d'autoévaluation et seront dirigés vers l'option ci-dessous ↓ • Clinique désignée de dépistage;	 <b>Info-Social 811</b> Si Héléne ou Jake vivent une ou plusieurs des situations ci-dessous, ils doivent téléphoner à Info-social ↓ • Anxiété; • Stress; • Idées suicidaires; • Violence conjugale; • Problème de consommation (alcool et drogue).	 <b>911 ou Urgence</b> • Votre vie est en danger ou vous avez besoin de soins urgents; • Bébé de 3 mois et moins avec symptômes de la COVID-19; • Difficulté à respirer, sensation d'essoufflement ou d'étouffement vous empêchant de parler.
Pour un problème de santé mineur, il est également possible d'appeler Info-Santé 811 pour recevoir les conseils d'une infirmière.		 <b>Québec</b>			

- **Statistiques** : bonne nouvelle pour nous, selon les récentes données, nous sommes passés de 584 à 600 personnes. Bienvenue aux nouveaux résidents, on espère pouvoir mieux vous accueillir après la pandémie. La population de la MRC de L'Érable est de 23 920 personnes.
- **Année d'élection municipale** : en novembre prochain, les citoyens du Québec seront invités aux urnes pour les élections municipales. Si vous avez un intérêt à vous y engager et que vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre de vos élus locaux, ça nous fera plaisir de contribuer à votre réflexion. Pour ma part, la réflexion m'a amené à la décision de mettre fin à mon engagement des 12 dernières années. Il est temps et il est sain de passer le relais. Je m'assurerai que la transition se passe bien pour tous puisque j'aurai toujours notre beau village tatoué au cœur.

- Nouveaux résidents : si vous êtes installés dans notre belle municipalité depuis moins d'un an, communiquez avec Nadia Roy au 362-2225 poste 7 afin qu'elle vous rencontre et vous remette la trousse de bienvenue.
- Décorations: je tiens à féliciter tous les citoyens-ennes qui ont fait un effort particulier pour décorer lors de la période des Fêtes, c'était vraiment impressionnant et beau. Pourquoi ne pas décorer aussi pour la St-Valentin? Suivez l'exemple de Marcel Lavigne au village...bravo et merci Marcel pour ta belle décoration.
- Frais de non-résident, entente avec Plessisville : grâce à une nouvelle négociation avec la Ville de Plessisville, nous vous rappelons qu'il n'y a plus de frais de non-résident pour toutes les activités auxquelles votre famille s'inscrira au cours de l'année 2021.
- Budget 2021: La Municipalité a adopté son budget pour l'année 2021 qui prévoit des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent soient 2 111 001\$. Les taxes foncières incluant la voirie, la sécurité publique, l'incendie et les matières résiduelles représentent 0.73\$ du 100\$ d'évaluation et la taxe sur le service de la dette est de 0.083\$ du 100\$ d'évaluation. Une hausse de 2.8% comparativement au budget 2020.
- Voirie : pour l'hiver 2021, comme chaque année, nous avons été confrontés à plusieurs enjeux, autant en ressources humaines que matériel. Bien que tout n'a pas été parfait, la situation est sous contrôle. Mais svp, soyez courtois dans vos commentaires et prudents sur nos routes. Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues et les remblais de votre neige pelletée aux abords des rangs et des rues sont interdits sur tout le territoire.
- Au village : nous recevons plusieurs plaintes, très justifiées, sur plusieurs éléments déplorables au cœur du village. Premièrement, **la vitesse excessive**. Nous avons fait l'étude avec un radar en août dernier, donc, il s'agit d'un fait. SVP, toujours respecter la vitesse de 50km/h aux abords et au cœur du village. Nous installerons d'ici l'été un panneau radar éducatif. Nous sommes aussi très préoccupés par le manque de jugement de certains citoyens que nous avons maintes fois interpellé quant aux **voitures mal placées**, chevauchant la voie publique ce qui nuit grandement à la visibilité, donc à la sécurité et au déneigement. Aussi, **les poubelles** doivent être retirées du bord du chemin le plus rapidement possible après la cueillette des ordures. Le stationnement de longue durée (plus de 12 heures) est interdit dans le stationnement de l'Espace Sophia. Enfin, par respect pour les voisins, votre cour doit être propre, sans objets inutiles garés en permanence. Des avis ont déjà été émis, des amendes suivront puisque nous avons déjà été trop tolérants.
- Fonds Régions et Ruralité (FRR, ancien pacte rural) : de 2020 à 2024, la municipalité aura accès à 123 560\$ pour des projets structurants. Nous demeurons ouverts à recevoir vos idées et projets. Faites-les nous connaître en écrivant à notre directrice générale.
- Cueillette de tubulure acéricole : actuellement, la seule façon de se départir de sa tubulure est de l'envoyer chez Environnek en Beauce. Voir le site pour en savoir davantage : <https://environnek.com/tubulures/>. Dans quelque mois, la MRC de L'Érable installera un conteneur à l'écocentre situé sur l'ancien site d'enfouissement à Plessisville. Les acériculteurs de la MRC de L'Érable pourront s'en départir au coût de 28\$/mètre cube, chargé directement sur leur compte de taxes puisque la plupart des acériculteurs possède un enregistrement auprès du MAPAQ qui leur donne accès à un remboursement variant entre 75 et 85%.

*Pour plus d'informations officielles, vous pouvez toujours consulter les procès-verbaux des séances du conseil qui se trouvent sur notre site WEB dès qu'ils ont été entérinés.*

Pour vous informer sur la municipalité, aimez la page facebook : saintesophiedhalifax et visitez le site WEB [www.saintesophiedhalifax.com](http://www.saintesophiedhalifax.com). Pour joindre le bureau municipal le numéro est le 819-362-2225 ou par courriel [info@saintesophiedhalifax.com](mailto:info@saintesophiedhalifax.com). Pour communiquer avec moi : [chouinardmarieclaud@gmail.com](mailto:chouinardmarieclaud@gmail.com).

## Clinique d'impôt

pour les personnes à faible revenu dans la MRC de L'Érable.

Encore une fois cette année, **Droits Devant Érable** revient avec sa clinique d'impôt pour les personnes à faible revenu dans la MRC de L'Érable.

Cette année, la clinique d'impôt, en collaboration avec le programme d'impôt bénévole des Agences du Revenu Canada et de Revenu Québec, se tiendra du 9 mars jusqu'au 21 avril

**Sur rendez-vous seulement.**

Téléphonez au 819 362-0066.

Pour plus de détails, lire l'article "Retour de la clinique d'impôt dans l'Érable" publié le 3 février sur [lanouvelle.net](http://lanouvelle.net)

[https://www.lanouvelle.net/2021/02/03/retour-de-la-clinique-dimpot-dans-lerable/?fbclid=IwAR0WBF7xriCMQ4FZyiIL7VKho261tPIRge\\_xR7BWzMySHIDR0snA5fupq30](https://www.lanouvelle.net/2021/02/03/retour-de-la-clinique-dimpot-dans-lerable/?fbclid=IwAR0WBF7xriCMQ4FZyiIL7VKho261tPIRge_xR7BWzMySHIDR0snA5fupq30)



**LIGNES  
D'INTERVENTION**

ARTHABASKA : 819-751-2205  
ÉRABLE : 819-362-8581

PARTOUT AU QUÉBEC  
**1 866 APPELLE (277-3553)**

**24 heures / 24  
7 jours / 7**

*Chronique « Et si un jour ça m'était utile... »*  
**La médiation citoyenne une avenue possible...**

Il arrive que des conflits ou des situations difficiles surviennent et qu'on ignore comment les gérer. **Équijustice** propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations.

Vous vivez une situation difficile :

- avec un proche concernant le placement d'un parent en résidence ?
- avec un membre de la famille qui vous demande constamment de l'argent ?
- avec une personne de votre résidence ?
- reliée à de la maltraitance ou de l'intimidation ?

**Équijustice** peut vous aider !

**Équijustice** propose une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

Les trois organismes **Équijustice** situés au Centre-du-Québec s'unissent pour vous présenter ;

**La médiation citoyenne**

La médiation est un processus sécuritaire par lequel un tiers impartial tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes de permettre à celles-ci d'être :

**Écoutées**

Les médiateurs vous accueilleront et vous écouteront, sans jugement. Ils exploreront avec vous vos attentes face à la situation et les différentes options qui s'offrent à vous.

**Accompagnées**

Les médiateurs favoriseront un climat de respect et de dialogue, sans parti pris. Avec leur appui, chacun sera amené à identifier les conditions favorables à une bonne communication.

**Soutenues**

Les médiateurs seront une ressource importante pour vous préparer à développer vos outils de communication. Gratuit et confidentiel, le service de médiation citoyenne est accessible à tous. Les personnes qui désirent être accompagnées dans une démarche encadrée par des professionnels peuvent contacter un organisme **Équijustice**.



**819 752-3551**



**819 293-8671**



**819 477-5836**



## BON VOISINAGE- CONSEILS DE PRÉVENTION ET RESSOURCES DISPONIBLES CSMRC Victoriaville

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens afin de maintenir une saine quiétude dans leurs quartiers respectifs.

Il est possible que des habitudes ou des comportements de voisins engendrent certains conflits. Ces derniers peuvent concerner différentes réglementations ou lois. Puisqu'il y a plusieurs possibilités, il n'est pas toujours évident de déterminer qui peut nous aider.

Voici donc quelques recommandations à ce sujet :

- En premier lieu, privilégiez des échanges dans le calme et le respect, afin d'éviter une escalade ;
- Tentez de vous entendre avec votre voisin afin de régler la problématique qui vous oppose ;
- Informez-vous pour mieux connaître les recours appropriés face à votre situation, via le site suivant : Éducaloi, à la section troubles de voisinage : <https://educaloi.qc.ca/capsules/les-troubles-de-voisinage/> ;

Enfin, si vous cherchez un moyen de régler la situation sans aller au tribunal, vous pouvez également faire appel au service de médiation citoyenne qui est actuellement en fonction sur le territoire des MRC Arthabaska et de l'Érable. Les services gratuits et confidentiels de l'organisme Équijustice Arthabaska-Érable peuvent vous aider à trouver une solution. Vous pouvez les joindre au (819) 752-3551 et consulter le lien suivant pour en connaître davantage sur les services offerts : <https://equijustice.ca/fr/membres/arthabaska-erable>

Veuillez également prendre note que les policiers de la MRC Arthabaska et de la MRC de l'Érable demeurent disponibles pour tout questionnement, en lien avec les troubles de voisinage.

Service des communications et de la prévention  
Sûreté du Québec  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)





## L'HIVER ARRIVE ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

**Montréal, le 15 décembre 2020** – Avec la saison hivernale qui arrive à grands pas, la Sûreté du Québec désire rappeler qu'elle sera présente sur les sentiers de motoneige pour s'assurer de la sécurité des usagers et du respect des lois en vigueur.

Cette présence policière vise à sensibiliser les motoneigistes à adopter des comportements responsables et sécuritaires. Des interventions seront réalisées dans les sentiers ainsi qu'aux croisements des chemins publics auprès des motoneigistes qui ont des comportements qui compromettent la sécurité des autres usagers. Une attention particulière sera portée à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, le non-respect de la limite de vitesse et le non-respect des panneaux d'arrêt obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics.

### Conseils de sécurité

- Circuler sur les sentiers balisés et **éviter les plans d'eau** : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
- Éviter de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
- Être particulièrement vigilant à la croisée d'un chemin public.
- Garder la droite en tout temps.
- Respecter la signalisation.
- Ajuster sa vitesse en fonction des conditions des sentiers.
- S'abstenir de consommer de l'alcool ou de la drogue.

### Rappel de la réglementation

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
- La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h.
- Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La capacité de conduite affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en motoneige. Au cours de la saison 2019-2020, 24 personnes ont perdu la vie en pratiquant ce loisir sur le territoire de la Sûreté du Québec.

Service des communications et de la prévention  
Sûreté du Québec  
Montréal – Grand quartier général  
514 598-4848  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)



**Service de Sécurité Incendie Régional de l'Érable**

## **CHRONIQUE DE PRÉVENTION**

### **LE MONOXYDE DE CARBONE**

Janvier 2021

Bonjour,

Tout d'abord j'aimerais, en mon nom personnel et au nom de tous les officiers et pompiers du SSIRÉ, vous souhaitez une année 2021 remplie de santé et de bonheur !

Bien des choses ont changé dans nos vies depuis le début de la crise pandémique engendrée par la COVID-19. Mais certaines choses ne changent pas, comme les bons comportements à avoir pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone.

Connaissez-vous bien le monoxyde de carbone aussi appelé CO ?

Le monoxyde de carbone, ce tueur silencieux, est un gaz incolore et inodore, donc, on ne le voit pas et on ne le sent pas, d'où sa dangerosité encore plus élevée dans nos demeures. Le monoxyde de carbone est produit par la combustion. Ses principales sources dans nos maisons sont : un foyer ou un poêle à bois, une fournaise à l'huile ou au gaz propane, les voitures (garage attaché à la maison) et les génératrices utilisées en cas de panne électrique).

Sauriez-vous reconnaître les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Les intoxications au monoxyde de carbone se déclinent en trois stades : légère, importante et grave. L'intoxication au monoxyde de carbone est souvent difficile à déceler, ses symptômes ressemblent beaucoup à ceux à d'autres problèmes de santé comme une indigestion.

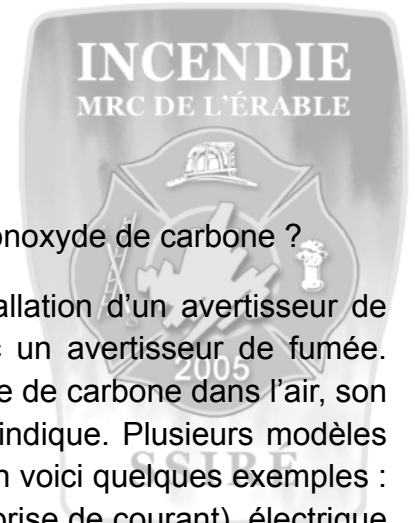
Intoxication légère : maux de tête, fatigue, nausées et vomissement.

Intoxication importante : étourdissement, plus grande fatigue, douleurs dans la poitrine, trouble de la vision et difficulté de concentration.

Intoxication grave : problème de la coordination des mouvements, paralysie musculaire, perte de conscience et pouvant même mener jusqu'à la mort dans certain cas.

Les enfants âgées de 2 ans et moins, les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que toutes personnes ayant un problème de santé chronique, sont beaucoup plus sensibles à une intoxication au monoxyde de carbone et les quantités requises pour s'intoxiquer sont moindres.

## **LE MONOXYDE DE CARBONE** **(suite)**



Savez-vous comment vous **protéger** contre une intoxication au monoxyde de carbone ?

Le meilleur et le seul moyen d'y arriver est de procéder à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone. Il ne faut surtout pas le confondre avec un avertisseur de fumée. L'avertisseur de fumée ne vous avertira jamais s'il y a du monoxyde de carbone dans l'air, son travail est de vous avertir s'il y a de la fumée comme son nom l'indique. Plusieurs modèles d'avertisseur de monoxyde de carbone existent sur le marché et en voici quelques exemples : à pile, électrique enfichable (que l'on insert nous même dans une prise de courant), électrique permanent (installé par un électricien) et combiné (qui détecte la fumée et le monoxyde de carbone). Le choix vous en revient. Donc en résumé, nous vous recommandons fortement de procéder à l'installation (un par étage) d'avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un foyer ou un poêle à bois, à l'huile ou au gaz, si vous avez un garage attaché à votre maison et aussi, si vous avez un système d'urgence relié à une génératrice en cas de panne électrique.

Savez-vous quoi faire si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne ?

La première chose à faire est de quitter les lieux ! Vous devez sortir à l'extérieur, composer le 911 et attendre l'arrivée des pompiers. Vous ne devez jamais retourner à l'intérieur. Nous avons des équipements de protection respiratoire qui nous permettent d'aller à l'intérieur ainsi que des équipements spécialisés pour procéder à la détection des gaz de manière à trouver la source de la fuite. Une fois l'endroit sécurisé et bien ventilé, les pompiers vous permettront de réintégrer votre demeure.

Chaque année encore trop de gens subissent une intoxication au monoxyde de carbone. Soyez prudent et prenez des mesures concrètes pour vous protéger vous et les gens que vous aimez !

N'oubliez pas non plus que votre service de préventions des incendies est là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans le processus de rendre plus sécuritaire votre maison.

*Jean-Marc Boucher, préventionniste SSIRÉ*



## CHRONIQUE DE PRÉVENTION

### Ramonage de cheminées et cendres chaudes

Février 2021

Bonjour,

Pour cette deuxième chronique de l'année et pour faire suite à la chronique du mois passé qui traitait du monoxyde de carbone (CO), je veux aborder avec vous le thème du ramonage des cheminées et l'entreposage des cendres chaudes.

Comme vous le savez déjà, les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone. Aussi, un mauvais ramonage de la cheminée pourrait causer une accumulation de monoxyde de carbone ou une mauvaise évacuation de la fumée ou comme on dit dans le jargon : « une mauvaise tire ».

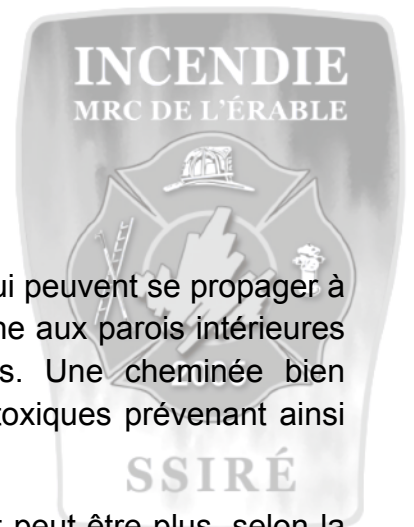
Mais il peut y avoir pire, car ces deux derniers éléments sont trop souvent la cause d'incendie résidentiel !

Commençons avec les cendres chaudes :

Des cendres chaudes mal entreposées peuvent causer un incendie. Voici quelques conseils pour vous en débarrasser de façon sécuritaire, vous devez :

- Vider régulièrement les cendres de l'appareil de chauffage à l'aide d'une pelle métallique conçue à cet effet. **Ne JAMAIS utiliser un aspirateur !**
- Déposer les cendres chaudes dans un contenant métallique avec un fond surélevé et muni d'un couvercle conçu aussi cet effet.
- Il faut ensuite sortir le contenant immédiatement à l'extérieur pour éviter une accumulation de monoxyde de carbone dans l'air ambiant.
- Une fois à l'extérieur, déposer le contenant sur une surface incombustible et à une distance d'au moins un mètre de tout objet combustible ou bâtiment.
- Finalement, attendez au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique à un autre contenant. Prenez soin tout de même de brasser les cendres avant le transvidage.

## **Ramonage de cheminées et cendres chaudes (suite)**



Maintenant, le ramonage de la cheminée :

Un bon ramonage contribue à prévenir les incendies de cheminées qui peuvent se propager à la structure du bâtiment. Il élimine la suie et le crésote qui s'accroche aux parois intérieures des conduits d'évacuation et qui sont extrêmement inflammables. Une cheminée bien ramonée permet une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques prévenant ainsi les intoxications au monoxyde de carbone.

Il faut faire ramoner sa cheminée au minimum une fois par année et peut-être plus, selon la qualité et la quantité de bois utilisés annuellement. Idéalement, le meilleur moment pour procéder à un bon ramonage est probablement au printemps quand la saison de chauffage est terminée. La suie et le crésote sont secs, ils ne sont pas affectés par l'humidité de nos étés et ils sont donc plus faciles à décoller des parois. L'autre avantage de procéder au printemps est que cela nous laisse amplement de temps pour procéder à des réparations si des pièces sont abimées et qu'il faut les remplacer. Les travaux pourront s'effectuer avant la prochaine saison de chauffage ce qui évite beaucoup de désagréments.

Plusieurs personnes procèdent elles-mêmes au ramonage de leur cheminée, mais je vous recommande tout de même de le faire faire par un professionnel du ramonage qui détient sa licence RBQ (Régie du Bâtiment du Québec) ou qui est membre de l'APC (Association des Professionnels du Chauffage). Voici pourquoi :

- Il procède à un brossage vigoureux.
- Il procède à une vérification entière de l'état du système de chauffage.
- Il procède à l'ajustement des pièces qui en ont besoin.
- Il vous avise de tout bris ou détérioration de votre appareil de chauffage.
- Finalement, vous êtes assuré d'un travail bien fait !

N'oubliez pas non plus que votre service de préventions des incendies est là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans le processus de rendre plus sécuritaire votre maison.

Jean-Marc Boucher, préventionniste SSIRÉ

Tél. : 819-362-2333 poste 1254 ou par courriel : [jmboucher@erable.ca](mailto:jmboucher@erable.ca)

Source de référence : Ministère de la sécurité publique au [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

**FONDS DE SOUTIEN AUX ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS DE L'ÉRABLE  
PREMIER APPEL DE PROJETS POUR L'ANNÉE 2021**

**PLESSISVILLE, le 3 février 2021** – Dans le cadre du Fonds de soutien aux artistes et aux organismes culturels (FSAOC) de la MRC de L'Érable, les artistes et organismes culturels du territoire sont invités à soumettre une demande de participation financière pour leurs projets de développement culturel. Ce fonds découle de l'entente de développement culturel entre la MRC de L'Érable et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Pour ce **premier appel de projets de l'année 2021**, la MRC de L'Érable et L'Érable TOURISME et CULTURE invitent les artistes et les dirigeants d'organismes culturels à soumettre leur demande **d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2021**. Un second appel de projets sera fait en cours d'année, avec comme date limite de dépôt le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Pour chacun des appels de projets, un comité consultatif de sélection, formé par des pairs du milieu culturel, analysera et recommandera les projets à la Table des maires de la MRC de L'Érable pour acceptation.

Le [formulaire de demande](#) est disponible en ligne, de même que la [politique d'investissement du FSAOC](#). Les artistes et les organismes culturels qui souhaitent déposer une demande peuvent se faire accompagner dans leur démarche par Mme Marie-Aube Laniel, directrice au tourisme et à la culture, en la contactant par courriel à [malaniel@erable.ca](mailto:malaniel@erable.ca) ou par téléphone au 819 621-1333, poste 1281.

Le FSAOC a pour objectif de soutenir les initiatives et les événements culturels tenus sur le territoire de la MRC de L'Érable. Les projets soumis doivent s'inscrire dans les axes, les orientations, les principes et les objectifs déterminés dans la [Politique culturelle de la MRC de L'Érable](#) (actuellement en refonte), la [Politique culturelle du Québec](#) et le [cadre de référence des ententes de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications du Québec](#). De plus, les projets déposés doivent obligatoirement intégrer de la médiation culturelle.

Toutes les informations sont disponibles sur : [www.erable-tourisme-culture.ca/fr/FSAOC](http://www.erable-tourisme-culture.ca/fr/FSAOC).

- 30 -

**SOURCE :**

**Isabelle Hallé**  
Conseillère en promotion du territoire  
L'Érable TOURISME et CULTURE  
819 621-1333, poste 1284  
[ihalle@erable.ca](mailto:ihalle@erable.ca)

**INFORMATION :**

**Marie-Aube Laniel**  
Directrice tourisme et culture  
L'Érable TOURISME et CULTURE  
819 621-1333, poste 1281  
[malaniel@erable.ca](mailto:malaniel@erable.ca)

1280, av. Trudelle, Plessisville (Québec) G6L 3K4  
819 621-1333, poste 1285  
[infotouristique@erable.ca](mailto:infotouristique@erable.ca) | [www.erable-tourisme-culture.ca](http://www.erable-tourisme-culture.ca)

**Centre de  
prévention  
Suicide**  
Arthabaska-Érable

*Parles-en...  
Ta VIE est importante !*

*Sème la vie!*

Vous pensez au suicide ?

Vous êtes inquiet pour une  
personne de votre entourage ?

Vous êtes endeuillé par suicide ?

*Nous sommes là pour vous!*

Tous nos services sont gratuits et confidentiels.

**24 heures par jour • 7 jours par semaine**

**MRC DE L'ÉRABLE**  
**819 362-8581**

**MRC D'ARTHABASKA**  
**819 751-2205**

**PARTOUT AU QUÉBEC**  
**1 866 APPELLE**  
(1 866 277-3553)

[www.cpsae.ca](http://www.cpsae.ca)

Formation "AGIR en sentinelle pour la prévention du suicide"  
Pour inscription et information : 819 751-8545 poste 4.

# Après le confinement, serez-vous vraiment libre ?

Services  
bilingues  
confidentiels  
anonymes  
gratuits

**24 HEURES / 24  
7 JOURS / 7**

DANS L'ENSEMBLE  
DU QUÉBEC

1 800 363-9010

**SOS VIOLENCE  
CONJUGALE**

Vous n'êtes pas à l'aise de téléphoner ? Écrivez nous!  
par texto (438) 601-1211 ou par courriel [sos@sosviolenceconjugale.ca](mailto:sos@sosviolenceconjugale.ca)

[www.sosviolenceconjugale.ca](http://www.sosviolenceconjugale.ca)

[f](#) [i](#) [v](#) [t](#)

/sosviolenceconjugale

Financé par  
Justice Québec

# Encouragez les entreprises d'ici !

*Massothérapie Solange Nadeau*

525 rue Principale, Sainte-Sophie d'Halifax  
(819) 252-0857

Massage thérapeutique  
Massage de détente :

- Pierre chaudes
- Coquillages
- Drainage lymphatique
- Reflexologie
- Reiki

Cours de yoga  
Soins des pieds  
Spa aux flux ioniques  
Esthétique

**ENTREPRENEUR DE BÉTON**  
**Les Patios**  
**G.L. INC.**  
**et Planchers**

Tél: 819-362-8655  
819-362-5164

[info@entreebeton.com](mailto:info@entreebeton.com)  
[www.entreebeton.com](http://www.entreebeton.com)

**GÎTE**  
**AU PIED DES APPALACHES**

Petit déjeuner inclus  
819-380-4084

**819-380-4084**

**La Maison du bonheur**

Cours de yoga - méditation

Chantale Girouard  
870, 8e Rang Sud

t 819 448-6163  
[chantale\\_girouard@yahoo.ca](mailto:chantale_girouard@yahoo.ca)

Pour annoncer votre entreprise ou votre service dans *Le Paysage*, envoyez-nous un courriel à [lepaysage@hotmail.ca](mailto:lepaysage@hotmail.ca)

**Madeleine Payeur**

Couturière

35 ans d'expérience



Masques en tissus

Retouche et réparation de vêtements

Sainte-Sophie d'Halifax, 819-362-6776  
418-982-0619

**Rose Mignon**  
Abattoir et Boucherie

**OUVERT**

Lundi au vendredi : 9h à 17h  
Samedi : 9h à 12h - p.m. fermé  
Dimanche : fermé

Boeuf  
Veau  
Porc

DÉGUSTEZ NOS CHARCUTERIES :  
Smoked meat, saucisses, bacon, jambon et cretons

264, bas du rang 2, Sainte-Sophie-d'Halifax  
[info@rosemignon.ca](mailto:info@rosemignon.ca) / [www.rosemignon.ca](http://www.rosemignon.ca) **819 364-7474**

**MAISON DU RUISSEAU**

**LOCATION À COURT TERME**

Maison pouvant recevoir 6 personnes pour le coucher

Mario Bélanger & Jean Bergeron

Réservez maintenant pour toutes activités !

Sentiers pédestres, ski de fond/raquette à proximité!  
715, rue du Ruisseau • Ste-Sophie d'Halifax **819 621-1310**

Meilleurs Vœux du temps des Fêtes !